



# PILE ou FACE ?



**Samedi à Beaulieu**

## Les risques du métier

La pétanque-pagaille, c'est terminé disions-nous la semaine passée. Pas pour tout le monde semble-t-il. Samedi, sur le terrain de Beaulieu où l'Amicale Bouliste de la ZAC organisait le premier concours officiel de sa jeune existence, dire que c'était la pagaille serait encore au-dessous de la vérité.

Pourtant, tout était réuni pour faire un joli concours. Plus de 80 doublettes avaient fait le déplacement, les terrains couvraient largement les besoins, les installations étaient satisfaisantes malgré un éclairage un peu juste, et le temps était acceptable pour la saison.

Mais, de toute évidence, les préposés à la table de marque n'avaient pas la moindre idée des pièges que peut tendre une telle organisation pour des gens inexpérimentés, surtout lorsque le nombre des équipes engagées correspond aussi peu au tableau préconçu.

Résultat, alors que du retard avait déjà été pris au tirage au sort, effectué seulement après 15 h, beaucoup de joueurs n'ont commencé à jouer qu'à 16 h 30. Et trois heures plus tard il faisait déjà nuit, l'heure d'être n'arrivant que le lendemain.

On s'en doute, les protestations n'ont pas manqué. Les plus véhéments demandaient à être remboursés, les plus indulgents analysaient calmement la situation. « Pourquoi le Comité laisse-t-il un nouveau club partir

ainsi à l'aventure sans fournir d'appui logistique ? », pouvait-on entendre. La réponse paraît évidente. En effet, on peut raisonnablement penser que des personnes qui décident de « monter » un club, alors qu'il en existe tant d'autres, sont des gens adultes et responsables.

C'est donc à eux de demander de l'aide si le besoin s'en fait ressentir. Ils peuvent aussi engager quelqu'un de compétent pour quelques dizaines de francs, ou, plus simplement s'ils ne veulent pas investir, se rendre au préalable sur différents concours, histoire de voir un peu comment ça se passe.

Finalemant, l'arbitre Christian Brousse a été appelé à la rescouasse pour remettre le concours sur les rails, et les « fautifs » ont reconnu publiquement leurs erreurs — ça c'est un geste courageux auquel il faut rendre hommage — et présenté des excuses que l'ensemble des joueurs a bien voulu accepter.

Mais entendons-nous bien. Il n'est pas question ici de dénigrer l'équipe du président Brunet, au demeurant bien sympathique. Il s'agit seulement de tirer la sonnette d'alarme car d'autres clubs ont rejoint cette année le Comité de la Vienne et vont eux aussi organiser des concours pour la première fois.

Ce serait bien qu'ils retiennent la leçon pour ne pas connaître les mêmes mésaventures.

## Éliminatoires tête à tête dimanche

## Plus de 500 au départ

Les choses sérieuses commencent dimanche avec les éliminatoires en tête à tête qui se disputeront à Beumont pour le secteur nord, Jaunay-Clan (centre) et Saint-Savin, sur le terrain de Saint-Germain (sud).

L'an dernier plus de 500 joueurs avaient pris le départ de cette compétition, enlevée finalement par Christian Rusiewiez. Qui lui succé-

dera ? Il est trop tôt pour le dire. Attendons de voir comment les favoris passeront le cap toujours difficile de ces éliminatoires.

Les qualifiés disputeront le titre le 24 mai à Rouillé.

Les feuilles d'engagement doivent parvenir au Comité avant demain samedi 4 avril, le tirage ayant lieu dimanche matin. Pour les doublettes, ce sera avant le samedi 11. En ce qui

concerne le championnat corporatif, les engagements accompagnés des certificats obligatoires devront parvenir avant le 12, l'examen ayant lieu le mardi 14 avril.

Rappelons que dimanche les organisateurs des trois secteurs ont prévu des concours en doublettes pour les premiers éliminés et les non-participants au championnat.

### Infos

Le Comité rappelle aux arbitres qu'ils doivent faire parvenir les rapports de concours dès le lundi matin auprès du secrétaire afin de pourvoir effectuer un contrôle régulier concernant le classement des joueurs.

Lire en page 9 le compte-rendu de l'A.G. de la Pétanque Châtelleraudaise.

Les licenciés de la Boule Vivonneise qui veulent participer aux différents éliminatoires doivent se faire inscrire au 49.43.49.76 après 17 h.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent retirer une licence avant le 15 avril auprès de M. Dominique Pouzet (47.43.55.80) ou auprès de M. Michel Pinganeau (49.43.49.76).

Résultats en bref : Yves Ferchaud et Alain Rousier (Chateauneuf) ont gagné à Usseau. Thierry Auriault et Jean-Michel Richard (Les Halles) ont remporté le concours de Cenon.

Jusqu'à nouvel avis, la correspondance envoyée au club de Ligugé devra être adressée au bar PMU Joulain, 82, Grand Rue à Ligugé, le siège étant fermé pour travaux.